

Quels sont les objectifs du service?

- Permettre à tous d'avoir la possibilité de se faire livrer à domicile un repas complet, sain et varié.
- Briser l'isolement.
- Permettre aux personnes âgées de rester à domicile, (et de retarder l'entrée en maison de repos)



- Proposer un régime adapté aux personnes diabétiques (avec certificat médical).
- Afin de garantir un bon équilibre nutritionnel, les menus sont systématiquement supervisés par une diététicienne.
- Lors de fêtes, des menus festifs sont disponibles au même tarif que pendant l'année



Vous souhaitez faire appel à notre service ?
C'est très simple !!!!!

1. BON A SAVOIR

Chaque repas est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

- Par entrée, nous entendons un potage ou de temps à autre une salade,
- Le dessert est soit un fruit, soit un laitage, soit un biscuit ou une pâtisserie.

Le repas du samedi est composé d'un plat principal uniquement.

Nous livrons des repas tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. Il est possible de commander un repas pour le samedi, qui sera livré le vendredi (à conserver au frais et à réchauffer le samedi).

Pour choisir les dates de repas :

- Soit vous les prenez à jour fixe (par exemple : tous les lundis, jeudis et samedis),
- Soit vous les prenez en fonction du menu et donc de vos goûts. Le menu de la semaine suivante est distribué chaque mercredi. Il suffit de cocher les jours souhaités.

Vous pouvez bien entendu toujours modifier vos commandes. Vous savez que vous serez absent dans 15 jours ? Vous pouvez suspendre la livraison des repas. Ainsi, ils ne vous seront pas facturés. Tout repas commandé et non annulé est dû (sauf en cas de force majeure).

Vous pouvez aussi vous inscrire et ne commander que de temps à autre. N'oubliez pas que l'hiver sera vite là... Quand les routes sont enneigées, il est parfois difficile de s'approvisionner

2. UNE RENCONTRE A VOTRE DOMICILE

Contactez l'assistant social qui gère le service. Il vous rencontrera à domicile pour envisager l'aide la plus appropriée dans votre situation (fréquence des livraisons). Le prix des repas sera fixé ors de cette entrevue. Cette entrevue ne vous engage à rien, c'est uniquement une première prise de contact

3. ORGANISATION CONCRETE

La tournée de distribution commence vers 10h30, et s'achève vers 13h30. Les repas sont conditionnés dans des récipients en inox, que nous vous invitons à nettoyer et à nous remettre le lendemain.



4. PRIX

La participation financière est calculée en fonction de vos revenus, et de votre composition familiale. L'assistant social vous demandera donc de produire la preuve de vos revenus. Le prix comprend le repas (entrée, plat, dessert) et la livraison par du personnel compétent. Une facture est envoyée tous les mois.

5. REVISION ANNUELLE

Une fois par an, l'assistant social doit vous rencontrer pour ré-évaluer votre dossier et redéfinir votre participation financière. A ce moment, il doit être en possession, comme lors de la rencontre initiale, de la preuve de vos revenus, et d'une vignette de mutuelle.

Dernières généralités :

La plupart des repas sont livrés par une aide familiale parce que certaines personnes sont isolées ou malades et que, lors de la livraison des repas, nos aides familiales s'assurent du bien-être de la personne. Il doit donc y avoir un contact avec le bénéficiaire à chaque visite. En cas de non-contact, l'assistant social est averti. Il appelle les personnes relais et, en dernier recours, les secours.

En cas d'incident, notre service de première ligne peut ainsi sauver la vie d'une personne blessée.

Les aides familiales :

Ce terme vous interpelle. Vous vivez peut-être une situation sociale nécessitant une aide à domicile.

Nos principales missions sont :

1. Aide à la vie quotidienne :

- déplacements extérieurs, faire les courses
- aide aux repas (préparation, administration, présence, vaisselle,...).
- tâches ménagères (50% de leur temps, ce ne sont pas des aides ménagères) (torchon, aspirateur, poussières,...).
- linge : lessive, repassage, couture,...
- vitres accessibles

2. Rôle sanitaire (toilettes, ongles, cheveux,...)

3. Rôle éducatif : soutien des familles avec enfants en bas âge.

4. Aide sociale : accompagnement lors de démarches administratives, création d'un budget, info et démarches télé alarme,...

5. Aide relationnelle : écoute, présence, dialogue

Pour en savoir plus, contactez M. Colot

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

VOUS AIMERIEZ RENCONTRER L'ASSISTANT SOCIAL RESPONSABLE DU SERVICE ?

QUE VOUS SOYEZ TRACASSÉ PAR VOTRE SITUATION OU PAR CELLE D'UN PROCHE...

N'HESITEZ PAS !!! Contactez-nous :

Par téléphone : 067/64.71.67.

Par courrier : Au CPAS de 1460 Ittre, Rue Planchette, 6.

Par mail : olivier.colot@publink.be

Par fax : 067/64.88.62.



Ce document est destiné à mieux faire connaître les services à domicile proposés par le CPAS.

Cette fiche présente les repas à domicile et aborde le travail des aides familiales. Sachez qu'un autre triptyque présente plus longuement le travail des aides familiales.



Editeur Responsable : CPAS de et à 1460 Ittre, 6 Rue Planchette. (édition mai 2012).

DES DIFFICULTÉS POUR OBTENIR UN REPAS SAIN ET ÉQUILIBRÉ ?

PAS ENVIE DE CUISINER POUR VOUS SEUL(E) ?

VOUS NE SAVEZ PAS FAIRE VOS COURSES, SURTOUT EN HIVER, ET DONC, QU'ALLEZ VOUS MANGER CE MIDI ?

VOUS SOUHAITEZ SIMPLEMENT DES REPAS À DOMICILE PAR CONVENANCE PERSONNELLE ?



Le CPAS de ITTRE propose aux personnes vivant à Ittre, Haut Ittre et Virginal, de bénéficier de:

Repas à domicile